

et dont les originaux ont été déposés en 1873, dans les archives de l'évêché de Montréal.

Ces documents vous convaincront que d'abord, au point de vue religieux, le Programme Catholique a été fait avec l'approbation de deux Evêques éminents, celui dans le diocèse de qui il a été fait et celui dans le diocèse de qui il a été publié ; et ensuite, qu'au point de vue politique, il était un acte de confiance envers les chefs conservateurs et un acte formel d'adhésion à leur politique. Il est vrai que, antérieurement au programme, quelques-uns de ses auteurs avaient écrit dans les revues et les journaux quelques articles en faveur des Droits de l'Eglise vis-à-vis les pouvoirs civils, et pour soutenir les doctrines du St-Siège, entr'autres celles contenues dans l'Encyclique "*Quanta Cura*" et le *Syllabus*. Mais convient-il à des catholiques de les condamner pour cela ?

Chose sigilière ! depuis dix ans, tous les catholiques sans exception ont adhéré avec foi et dévouement aux décrets du Concile du Vatican. Par là, ils ont admis l'autorité doctrinale du Docteur infallible qui occupe le Siège de Pierre. Par conséquent, ils admettent comme dogmes de foi les enseignements contenus dans les Encycliques des Papes, et par conséquent dans le "*Syllabus* !" Comment se fait-il qu'ils continuent à poursuivre de leurs préventions et même de leurs haines ceux qui cinq ou dix ans avant eux ont cru à la doctrine de l'église et à l'infaillibilité du pape ? Quel crime, autre que celui d'avoir adhéré quelques années avant eux aux doctrines ultramontaines et d'avoir proclamé le *Syllabus*, peuvent-ils reprocher aux ultramontains ? Pourquoi alors continuer à repousser, comme exagérés ou impossibles, ou "plus catholiques que le pape" certains hommes, parceque il y a dix ans ils ont proclamé des doctrines sociales dont tous reconnaissent aujourd'hui la vérité et l'opportunité !